

Fondation « Ateliers d'artiste »

château, Bourg-de-Crousaz 14, CH-1071 Chexbres

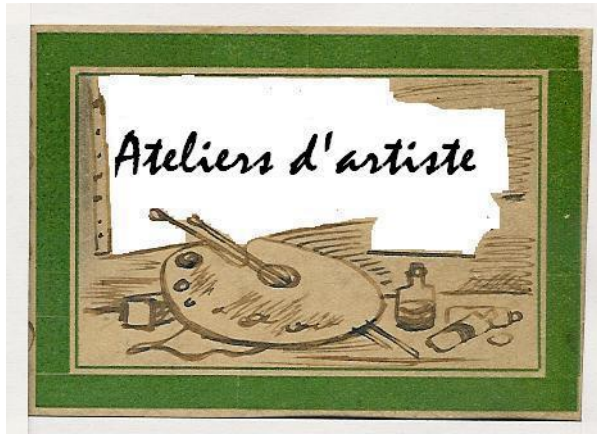
administration :

Rosemont 1 ; CH-1820 Territet

Tél. +41 (0)79/210 24 44

email jean.menthonnex@bluewin.ch

CCP 12-743-5 (« Fondation Ateliers d'artiste »)



No 10 – janvier 2014

Activités de la Fondation « Ateliers d'artiste »

Pour sa dixième année d'existence, notre Fondation poursuit ses missions, en conformité avec ses statuts.

La Fondation a pour mission, pour chaque artiste romand ou ayant un lien avec la Suisse romande, d'encourager la conservation et l'entretien d'un ensemble d'œuvres représentatives du parcours et de l'apport de l'artiste, complété par des objets personnels et des témoignages, visuels et sonores en particulier. La Fondation s'efforcera de plus de faire connaître les artistes dont elle détient des fonds. Elle s'intéresse tout particulièrement à la sauvegarde des fonds d'ateliers d'artiste n'ayant pas de descendant.

La Fondation gère les 15 fonds d'ateliers qui lui ont été confiés à ce jour, regroupant plus de 7'000 œuvres ; elle a également reçu une dizaine de donations en relation avec un/une artiste romand/e. Des partenariats sont en cours de développement avec des musées romands afin de faire connaître à un large public certains de ces fonds.

Parmi les faits importants de l'exercice 2013, mentionnons en mars la disparition du peintre **Charles Meystre** qui nous avait remis en 2006 l'ensemble de son fonds d'atelier, avec l'accord de son épouse Micha et de leur fille Valérie Meystre. Charles Meystre, artiste vaudois qui a

vécu dès 1947 à Paris, puis à Montrichard près de Chenonceau, a rédigé à notre demande au cours de ces cinq dernières années le catalogue raisonné de son œuvre qui nous aidera à montrer, dans un avenir que nous souhaitons proche et en partenariat avec un musée, l'importance et l'originalité de cet artiste discret.

Autre fait très important, la Ville de Pully et sa Municipalité ont gracieusement mis à disposition de la fondation des locaux d'entreposage depuis juillet 2013, nous permettant de résoudre le problème central dont nous vous avons fait part au cours de ces dernières années. Pour témoigner de sa reconnaissance la Fondation « Ateliers d'artiste » est heureuse de présenter ses vœux 2014 à ses amis et connaissances, agrémentés d'une vue de Pully.

La carte de vœux éditée en ce début d'année présente un tableau de Marie-Louise Carrard – Kohler, fille du célèbre fabricant de chocolat lausannois, présentant la ville de Pully vue depuis son atelier et réalisé en 1942.

Le site internet est en cours d'élaboration par un « webmaster » bénévole. **Dans l'attente de la mise en forme de ce site internet de la Fondation, (www.ateliersdartiste.org), vous trouverez ci-dessous quelques rappels relatifs à la Fondation :**

- **La fondation « Ateliers d'artiste » est sans but lucratif ; elle est exonérée d'impôts par l'Etat de Vaud (lettre du 17.11.2003, confirmée en décembre 2006). Les dons supérieurs à CHF 100.- sont déductibles, dans les limites légales, des impôts des donateurs.**

- **La fondation « Ateliers d'Artiste » a reçu en 2004 le « PRIX d'ENCOURAGEMENT » de la Fondation pour le Patrimoine Culturel.**

- Créée par acte authentique le 17 juin 2004 et sous la surveillance de l'Etat de Vaud, la Fondation « Ateliers d'artiste » est dirigée par son fondateur M. **Jean Menthonnex**, conservateur, avec l'aide des membres du conseil de fondation. Actuellement, le conseil est composé, en plus du fondateur, de M. **Philippe Kaenel**, historien de l'art, professeur à l'Université de Lausanne, auteur de nombreux ouvrages et articles spécialisés, de Madame **Françoise Bruttin**, documentaliste, nièce du sculpteur Georges Schneider (1919-2010 ; www.georges-schneider.ch), de Madame **Catherine Piguet**, Dr en sciences de l'éducation, et de Monsieur **Walter Tschopp**, ancien conservateur du département des arts plastiques du Musée d'Art et d'Histoire de la Ville de Neuchâtel, expert-consultant.

Quelques exemples de découvertes que notre site Internet vous présentera :

- le fonds **Violette Diserens** (1888-1965), donation de Mme C. Bourret et de M. F. Bourret, comprenant plus de 200 peintures, de nombreux dessins et des archives d'expositions.

- le fonds **Marie-Louise Carrard-Kohler** (1901-1981) ; donation M. et Mme J. Piljar (une centaine de peintures à l'huile, 400 gravures et plus de 230 cuivres gravés).

- un ensemble de 43 portraits (huiles & dessins), dont 13 autoportraits, de **Charles François Vuillermet** (1849 – 1918), don d'un collectionneur lausannois.

- 130 peintures d'**Urs (Frédéric Studer)** (1926 – 2005), les œuvres sur papier ayant été remises au Cabinet cantonal des estampes (Musée Jenisch).

- un ensemble de tableau de **Richard Hartmann** (1901-2000) et de Nanette **Ammann Hartmann** (1917-2005), avec le legs en 2008 de 21 tableaux par une collectionneuse de Pully.

- le fonds **Francis Andruet**, artiste très connu dans la région genevoise, né en 1923, qui réside à Veyrier/ GE.

- le fonds **André Aeberhard** (1920 – 2003), avec une œuvre remarquable et appréciée de nombreux collectionneurs romands, don de feu son épouse.

- le fonds **Henri Eggimann** (1889 – 1968), don de ses deux filles Mmes Denise et feu Paulette Eggimann.

- le fonds **Thérèse Martin (1933)**, artiste de renommée internationale partageant sa vie entre ses ateliers de Lausanne et de Châteaurenard (F) ; l'artiste a déjà offert quelque 800 œuvres, ne conservant que les travaux réalisés au cours de ces dix dernières années.

- les aquarelles d'**Alfred Huguenin** (1911- 2001), don du neveu de l'artiste, le professeur Jean-Pierre Zrýd.

- quelque 300 études, aquarelles et croquis de **Claire Weber** (1897-1976), don de sa belle-fille Mme Odile Gendry Weber.

- un ensemble important de travaux sur papier (environ 300 œuvres : dessins, aquarelles, gravures, lithographies, ...) de **Christiane Cornuz – Molles** (1934 – 2005) ; donation faite par ses petits-enfants.

- le fonds **Nanette Genoud** (1907-1987) ; donation de la fille de l'artiste.

- le fonds **Marcel Stebler** (1906-1966), don des héritières de son épouse.

- le fonds **René Gigy** (1888- 1953), don de son fils Marc, qui permettra de découvrir le travail remarquable d'un élève de Charles l'Eplattenier.

- le fonds **Jean Apothéloz** (1900-1965), donation Jeanne Apothéloz – Eric et Denise Tappy, complémentaire au fonds musical déposé à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne.

Nous avons maintenant besoin de votre soutien

La fondation fonctionne depuis 10 ans sans financement public. Dès lors, c'est grâce à l'engagement régulier des membres du conseil, ainsi qu'à leur soutien financier, que la fondation a pu remplir sa mission. Ce sont en particulier les artisans du déménagement en août 2013 des 7'000 œuvres du dépôt provisoire des Avants aux locaux de Pully, déménagement auquel ils ont consacré une semaine complète. Ils ont également financé entièrement les milliers de cartons de protection découpés sur mesure afin de protéger les œuvres. Les journées mensuelles de travail coordonnées par M. Walter Tschopp permettent de progresser dans le classement des fonds.

Un autre bénévole a fait bénéficier la fondation de ses compétences : M. **Claudio Bernasconi** a restructuré et informatisé avec efficacité le fichier des contacts et amis de la fondation.

Priorité pour 2014 : devenez membre fondateur

de l'association des amis de la fondation Ateliers d'Artiste.

Vous êtes nombreux à nous faire savoir votre intérêt et votre soutien à cette mission de sauvegarde de notre patrimoine. Nous avons maintenant besoin de votre soutien concret afin de poursuivre le travail réalisé au cours de ces 10 ans.

Si vous souhaitez soutenir la fondation et devenir membre fondateur de la future association des amis de la fondation « Ateliers d'artiste » vous pouvez verser la cotisation 2014 d'ici au 31 mai 2014. Vous serez ainsi invité/e à l'assemblée constituante de l'association, prévue à mi-juin 2014, pour marquer les 10 ans de la fondation, et deviendrez « **membre fondateur** » de l'association.

La cotisation 2014 (**CHF 100.-**, CHF 150.- pour les couples, CHF 200.- au moins pour les personnes morales, les organisations publiques et privées) est à verser sur le CCP 12-743-5 (IBAN CH24 0900 0000 1200 0743 5). *Ces montants permettront de financer les infrastructures indispensables à l'entreposage des œuvres.*

Une attestation de versement, déductible des impôts dans les limites légales, vous sera envoyée à réception du versement.

© Fondation « Ateliers d'artiste », CH-1071 Chexbres
Jean Menthonnex, rédacteur responsable 01.2014